

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau: 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

CARNET MONDAIN.

BALS A L'OPERA.

Février.

- 1. Olympiens.
- 5. Falstaffiens.
- 8. Mitras.
- 11. Obéron.
- 16. Atlantéens.
- 18. Chevaliers de Momus.
- 22. Equipe de Protée.
- 23. Bex.
- 23. Equipe de Cernus.

UN DEFICIT DE Plusieurs millions.

Nos législateurs à Washington ont les mains pleines dans le moment. La session congressionnelle touche à sa fin, et si toutes les questions grosses d'importance sont mises en discussion et débattues et réglées avant le jour de la rentrée des Chambres, le pays devra s'en féliciter. Il y a devant le Congrès des projets de loi nombreux dont la prise en considération sera forcément renvoyée à la session suivante; mais il en est qui réclament l'attention immédiate des parlementaires, ceux qui pourvoient à des allocations dont l'urgence s'impose, allocations qui se chiffrent à plus de cent millions de dollars.

Et tandis que les murs du Sénat et de la Chambre des Représentants retentissent des éloquents accents des discours, dans le Département de la Trésorerie, des employés, une légion, alignent des chiffres et découvrent que le budget des recettes de l'an dernier a été inférieur au budget des dépenses; qu'un déficit de soixante-quinze millions de dollars est déjà constaté, et que ce déficit ira grossissant jusqu'à la fin de l'année fiscale, le 1er juillet 1909.

Dans son rapport annuel, M. Cortelyou estime que le déficit s'élève, le 1er juillet de cette année, à cent-vingt-cinq millions de dollars; mais le fait que vingt-cinq millions ont été inclus dans le déficit en moins de deux mois, force le secrétaire du Trésor à se livrer à des calculs nouveaux.

La Commission des Voies et Moyens s'occupe très activement des modifications à apporter au tarif douanier.

Il faut espérer que les choses se feront sagement; que tout en sauvegardant les intérêts de l'Etat, c'est-à-dire, que tout en établissant une échelle proportionnellement raisonnable pour l'imposition des droits de tous genres

qui permettra au gouvernement de faire face à ses obligations, les contribuables ne seront pas sacrifiés.

Depuis quelques semaines, le Secrétaire du Trésor fait rentrer de l'argent dans ses coffres; il lui fait une quarantaine de millions de dollars pour que le gouvernement ne soit pas embarrassé pendant ce dernier mois de l'administration de M. Roosevelt; et cet argent a été versé par les banques nationales dépositaires de la fortune publique.

A la Chambre des Représentants, les dernières allocations votées sont celle de la marine, \$13,800,000; celle des Pensions, \$160,000,000, et celle de \$1,000,000 pour solder des comptes divers; ces allocations avaient été précédemment faites par le Sénat.

Il est vraiment surprenant qu'un déficit se produise presque chaque année dans les finances du gouvernement fédéral. Le peuple envoie au Congrès des hommes qui lui paraissent parfaitement compétents pour traiter les questions les plus graves, les questions financières comme toutes autres, et il est étonnant pour lui d'apprendre que cette compétence n'était qu'hypothétique, qu'illusoire, qu'en présence des problèmes les plus simples, ses mandataires se montrent insuffisants.

Qu'il y a de la distance, Dieu bon! entre les membres du Congrès d'aujourd'hui et ceux de nos jours. Nos pères allaient à Washington dans l'intérêt de la Cause publique, nos contemporains y vont dans l'intérêt de la Cause privée.

Si petit, si peu important que soit un Etat, s'il est affilié au parti au pouvoir, il émarge au budget. Tant pis pour les Etats qui se réclament du parti opposé; dans la distribution des faveurs, la famille politique est la première servie; les miettes de la table vont aux étrangers.

C'est nous, ces étrangers; c'est nous, les gens du Sud, qui sommes tenus à l'écart quand se fait le partage du gâteau. Voilà des années que nous demandons une immense somme pour l'érection d'un Bureau de Poste, et comme ça se dit dans certains milieux, *we are talking through our hats*. Nos paroles se tombent dans des oreilles; et il nous passe sous le nez des millions et des millions de dollars dont nous avons contribué à grossir le nombre sans qu'il en tombe un chez nous.

Et on viendra nous dire que notre pays est bien nommé l'Union Américaine! que la justice y est une loi, que l'harmonie y règne. Si nous ne craignons de verser dans la vulgarité, nous critiquerons à ces beaux discours des Naxos!

Mgr de Cabrières.

On sait que Mgr de Cabrières se présente au fauteuil de l'Académie que la mort du regretté cardinal Mathieu a laissé vacant. Il n'y a pas assurément d'évêque qui représente actuellement avec une dignité plus haute le clergé français. Il n'y en a pas non plus, en qui s'incorporent, si l'on peut dire, les vieilles traditions religieuses et nationales d'une manière aussi aimable à la fois et aussi intrépidement dans le plus noble sens du mot.

Mgr de Cabrières est deux fois gentilhomme: gentilhomme de race et gentilhomme de lettres, car il écrit, ainsi qu'il parle, avec une rare distinction. Deux normaliens, MM. Germer-Durand et Monnier, l'initierent naguère au

culte des belles-lettres au célèbre collège de l'Assomption, de Nîmes. Plus tard, professeur à ce même collège, ensuite secrétaire intime ou vice général pendant quatorze ans de Mgr Plantier, enfin évêque de Montpellier depuis trente-cinq ans, il est demeuré toujours fort épris de littérature. Il affectionne tout particulièrement saint Augustin et fait ses délices des "Confessions" et de la "Cité de Dieu". Parmi les modernes, Bossuet et Newman ont ses préférences. Bossuet pour l'élevation de sa pensée et la simplicité sublimement de son style, Newman pour son âme éprise de lumière et les élan enthousiastes de son cœur vers la vérité.

Mais ces préférences, bien naturelles chez un évêque, ne l'empêchent pas d'apprécier à leur valeur les auteurs profanes; de même que sa dignité épiscopale ne l'a point empêché de s'associer en 1889 aux solennités par lesquelles la vieille université de Montpellier célébrait son sixième centenaire.

Mgr de Cabrières, croyons-nous, n'a rien publié, en dehors de ses mandements, de ses lettres pastorales et de ses discours, mais ceux-ci forment un nombre respectable de volumes.

C'est à lui qu'échut l'honneur de prononcer à Notre-Dame, au lendemain de la première assemblée plénière de l'épiscopat, le discours de clôture de ses travaux. On n'a certainement pas oublié avec quelle noble éloquence l'évêque proclama, sous les voûtes historiques de la vieille basilique, si intimement associée pendant des siècles à toutes les douleurs et à toutes les joies de la monarchie traditionnelle, le concordat de l'Eglise et du peuple.

Par l'abolition correction de sa vie, par la haute dignité de son caractère, capable certes de sacrifice, mais non d'abaissement, par la noblesse dont il a su revêtir les actes nécessaires à l'obéissance au chef de l'Eglise, Mgr de Cabrières, on l'a dit avec raison, est la figure la plus vénérable et la plus vénérée de l'épiscopat français.

De sa valeur comme orateur et comme écrivain, on jugera sans peine par les extraits suivants empruntés à quelques-uns de ses meilleurs discours.

La victoire des vicinucs

Les deux pages que voici contenaient l'exorde de l'éloge funèbre de la Rochejaquelein, prononcé le 26 septembre 1895 par l'évêque de Montpellier à Saint-Aubin de Baugé, avant l'inauguration de la statue du généralissime de l'armée vendéenne, et en présence des évêques de Poitiers, de Luçon, des Révérendissimes Pères généraux de Liguac et des chanoines réguliers de Saint-Jean-de-Latran.

Et hoc est victoria que vincit mundum, fides nostra. (La victoire qui triomphe du monde, c'est notre foi.) (Ire Epître de St-Jean, V. 4.)

l'honneur porté jusqu'au sacrifice, jusqu'à la mort. Et cette foi, cette fidélité, c'est l'unique ressource des sociétés en péril. Pour vaincre alors, pour triompher de ces crises, dans lesquelles les peuples sont prêts de périr, il faut aux hommes le point d'appui de convictions généreuses et fortes, qu'ils ne laissent pas mettre en discussion, et sur lesquelles ils établissent les principes de leur conduite privée, aussi bien que ceux de leur conduite publique.

Mais il ne faut pas se tromper sur la portée ni sur l'échec de cette victoire. Ce n'est pas d'ordinaire un triomphe immédiat, même prochain. La Providence permet souvent, au contraire, que les croyants, les fidèles, ceux que l'on appelle "les bons", par opposition avec ceux qui se font les propagateurs et les champions des doctrines antichrétiennes et antisociales, soient vaincus par la force matérielle de leurs adversaires. C'est un défi que Dieu, dans sa toute puissance, jette aux "méchants", dont le pouvoir expire aux frontières du temps. Il se réserve à Lui-même l'éternité, pour la récompense comme pour le châtiment. Et c'est alors, c'est quand il prend le rôle de juge, que la victoire réelle et définitive du bien sur le mal apparaît. Les défaites passagères n'ont servi qu'à préparer une moisson plus abondante de lauriers et de couronnes, — lauriers et couronnes, qui ne se flétriront jamais.

Voilà, mes Frères, pourquoi je n'ai sur les lèvres, à cette heure, que le mot de victoire. Henri de La Rochejaquelein, dont le grand souvenir nous rassemble, après un siècle écoulé depuis sa mort, n'est-il pas un victorieux, dont cette foule immense atteste le triomphe? Et le soleil radieux, qui dorne aujourd'hui et réchauffe son tombeau, n'est-il pas l'image sensible de sa gloire? Tout chrétien, tout homme de cœur s'associe avec respect devant cette mémoire si pure, si vraiment héroïque, que les années n'ont pas seulement laissée survivre à tant de révolutions et de ruines, mais qu'elles ont fait monter vers un horizon de plus en plus serein et lumineux.

Chateaubriand et Lacordaire

Voici un parallèle, entre l'auteur du "Génie du Christianisme" et l'illustre confesseur de Notre-Dame, extrait de l'alloction prononcée à Sorèze par Mgr de Cabrières le 23 juillet 1888, après la bénédiction de la statue de Lacordaire:

Personnalité hautes et dédaigneuses, tourmenté par le besoin impérieux de dilater son âme dans l'infini, mélancolique et désenchanté, "homme fatal", portant en lui-même une flamme qui consumait les autres souvent sans le brûler lui-même, avide de pouvoir, de grandeur, d'abolu et trouvant vite, jusque dans lui-même, la limite et la fin du tout, Chateaubriand n'avait su se prendre absolument à aucune cause, si grande fût-elle. Aussi se laissait-il entraîner à de singuliers erreurs de conduite, dans l'ordre privé comme dans l'ordre public. Il garda pourtant la noblesse constante de son attitude; et même au delà de la mort, en marquant pour se tomber le rocher sauvage et solitaire du Grand-Bé, en se faisant bercer dans son dernier sommeil par les mille voix des vagues natales, en plaçant son suprême repos à l'ombre de la croix, l'auteur de tant de chefs-d'œuvre a tenu l'engagement qu'il avait pris, envers la muse chrétienne, "de ne point oublier ses leçons et de ne point

laisser tomber son cœur au-dessous des régions élevées où elle l'avait placé!"

Plus heureux que le maître illustré à la suite duquel "il se laissait emporter à des heures de style et libres, si hardies, si aventureuses", et qui lui avait communiqué "avec le don d'une harmonie presque musicale, avec l'aude de ses figures, le secret de s'approcher, sans la franchir, de la limite indécelable où la prose côtoie à la poésie", le P. Lacordaire a mis plus d'unité dans sa vie; il n'a jamais eu le triste loisir de regarder à ses pieds passer sa dernière heure; il a connu la sérénité, la résignation, la douleur; il n'a fait verser d'autres larmes que celles de la pénitence; et sa tombe tranquille, volontairement placée sous les dalles d'une chapelle de collège au lieu d'être ébranlée par des flots toujours inquiète, trop faible image des orages du cœur, ne tressaille que sous le pas de quelques enfants attirés par la reconnaissance et la piété.

LE LANCEMENT

- DU -

Cuirassé "Voltaire"

Les Forges et Chantiers de la Méditerranée procèdent au lancement du cuirassé le "Voltaire", qui sera le premier mis à l'eau des six cuirassés du programme que M. Gaston Thomson fit voter en 1906.

Les plans de ces bâtiments ont été tracés pour répondre au type, devenu fameux, du "Dreadnought" que l'Angleterre avait conçu en tenant compte des enseignements de la guerre russo-japonaise et auquel elle avait donné un déplacement, jusqu'alors inconnu, de 18,000 tonnes, afin de pouvoir lui faire porter un puissant armement de canons de gros calibre, tout en lui assurant une protection très grande et une vitesse supérieure.

Le "Voltaire", exactement pareil aux cinq autres cuirassés du programme, a ainsi un déplacement de 18,200 tonnes, avec 145 mètres de longueur sur 25 m. 05 de largeur et doit porter 4 canons de 305mm, 12 canons de 240mm, sans compter les pièces de petit calibre. Quant à ses machines de 23,000 chevaux de force, elles doivent lui donner une vitesse de 20 nœuds.

Ces six cuirassés ont été mis en chantier, presque simultanément, tout au début de 1907; c'est le "Voltaire" qui se trouve être le premier prêt à être mis à flot. Et cela est d'autant plus à l'honneur des Forges et Chantiers de la Méditerranée, qu'un incendie survint dans leurs ateliers de tôlerie et entra, un moment, la marche de leurs travaux. En dépit de ce contretemps, ils sont cependant en avance, non seulement sur les autres chantiers de l'Etat ou de l'industrie, qui ont reçu la commande de cuirassés similaires, mais encore sur les prévisions du marché qui indique, pour la date probable du lancement du "Voltaire", le deuxième trimestre de l'année 1909.

Comment s'étonner dès lors que nos bâtiments de guerre s'éternisent dans les chantiers ou les arsenaux avant de faire leur entrée en service? Lorsque M. Thomson donna l'ordre de construire les six cuirassés du programme de 1906, il promit qu'ils seraient terminés en quatre années. Ce délai n'était nullement inadmissible. Voici, en effet, le "Voltaire", et ses pareils, qui seront tous bientôt lancés, parce que le dessin de la coque n'a pas subi de modifications et que les constructeurs ont pu pousser, sans subir d'a-coups ou de contre-coups, l'exécution de cette coque. Mais là s'arrêtera la marche normale et rationnelle de la construction de ces six bâtiments.

Les chaudières et les tourelles ont en effet été commandées très tardivement, et pour ce qui est de l'armement, des appareils de mouillage, des emménagements, de l'installation des soutes à munitions, les habitudes de modifications dans lesquelles la marine se complait ont repris de plus belle. Et des actes additionnels au contrat originaire interviennent sans cesse qui changent, bouleversent ou arrêtent les travaux en cours. Tantôt on avise les constructeurs que les installations de manœuvre électrique de l'artillerie feront l'objet d'une instruction "en préparation", tantôt on les prévient qu'aucune solution n'a "encore" été prise au sujet de la ventilation et de la réfrigération des soutes à poudre, etc.

Ainsi, deux ans après que la construction des six cuirassés a été commencée, des questions capitales sont encore en suspens! Dès lors la main-d'œuvre est forcément mal utilisée, la construction s'éternise et, par suite, la dépense s'élève sans limite.

Et cependant l'outillage de nos chantiers n'est guère inférieur à celui des Anglais. Malheureusement l'organisation de notre Armature, à nous, ne groupe pas dans une action commune les bonnes volontés dont elle dispose; au contraire, elle les oppose les unes aux autres et les paralyse par une recherche illusoires d'améliorations souvent inutiles.

Aussi la lenteur de nos constructions navales militaires n'est-elle pas une malade sans remède. Un exemple récent le prouve: nous signâmes, en effet, ici même, que les Forges et Chantiers de la Méditerranée avaient livré à la Russie, en deux ans et demi, le croiseur cuirassé "Amiral-Makharoff". Ce que cette société puissante a fait pour la Russie, elle le fera facilement pour la France quand la marine aura bien voulu réformer ses pratiques mauvaises; c'est-à-dire qu'elle livrera un "Voltaire" en moins de quatre ans, le jour où la Marine montrera plus de persévérance dans ses propres décisions, témoignerait plus de confiance à ses constructeurs éprouvés et accordera plus d'initiative et plus d'autorité aux officiers et aux ingénieurs chargés de suivre et de contrôler les travaux des constructions navales.

MARC LANDRY.

La loi sur les denrées alimentaires.

Plusieurs marchands de vin ont comparu hier matin devant le Dr Harvey Dillon, président du Bureau de Santé d'Etat, qui les a avisés que les analyses faites récemment par le Dr Hamilton Jones, avaient démontré l'existence d'une certaine quantité de saccharine dans les produits qu'ils mettent en vente.

L'emploi de la saccharine est interdiction de la loi sur les denrées alimentaires, et le Dr Dillon a déclaré à ces négociants qu'ils se verraient à liquider leur stock de marchandises, mais qu'ils verraient tous ceux qui ne se conformeraient pas à la loi seraient punis.

La loi sur les denrées alimentaires.

Mais nous insistons sur ce point, c'est qu'il est de mode de déplorer la lenteur des constructions dans les chantiers navals français. Or cette lenteur est malheureusement réelle, mais ce qu'on ne dit pas assez, c'est qu'elle est le résultat des pratiques fâcheuses de l'administration de la marine qui impose, sans cesse, à nos chantiers, au cours de la construction, des modifications aux plans primitifs, nécessitant de nouvelles études et occasionnant de longs retards, parfois même la démolition de parties de navire déjà construites.

THEATRES.

OPERA FRANÇAIS.

M. Jules Loyolle, le prochain directeur de notre scène lyrique, aussitôt débarqué à la Nouvelle-Orléans s'est occupé de recueillir des souscriptions pour la saison d'opéra qu'il compte donner pendant l'hiver 1909-10.

Les encouragements reçus par M. Loyolle lui permettent d'espérer mener à bien, avec l'appui du public néo-orléansais, la tâche qu'il s'est imposée.

En quelques heures il avait obtenu l'adhésion des personnes suivantes:

MM. Walter R. Stauffer, juge d'avant-scène "F"; général W. G. Vincent, baillonne No 1; général Arènes Perillat, 2 parquets; A. S. Leclerc, 2 parquets; Jules ALCIATOR, 2 parquets; Albert Turgue, 2 parquets; J. A. Mailhes, 2 parquets; Frank Lamoth, parquets.

Ces heureux débuts s'imprescrivent que M. Loyolle n'éprouvera aucune difficulté à recueillir une souscription la somme qu'il juge nécessaire pour amener à la Nouvelle-Orléans une troupe française de premier ordre.

Des circulaires ont été envoyées à tous les anciens abonnés de l'Opéra, avec prière de transmettre leur réponse au magasin de musique Grunevald, 735 rue du Canal.

ORPHEUM.

Le cirque miniature de Paul Sander et les autres excellents artistes qui cette semaine paraîtront sur la scène de l'Orp, ont fait passer d'agréables moments au nombreux public qui chaque jour se presse dans la jolie salle du théâtre de la rue St Charles.

TULANE.

Les représentations de "When Knights were Bold" au Tulane sont toujours très courues. Cette pièce ne sera donnée qu'une seule fois en matinée, cette semaine, samedi.

Le semaine prochaine "The Man of the Hour", un des plus grands succès de la saison.

CRESCENT.

"Just Out of College" a été donné hier en matinée devant une salle comble, et les applaudissements n'ont pas été ménagés aux excellents interprètes de la comédie de George Ade.

A partir de dimanche la direction du Crescent présente la jolie comédie musicale "The Sunny Side of Broadway".

L'affaire Adler.

Hier après-midi à une heure, le juge Boardman, de la Cour Fédérale de Circuit, a pris connaissance de la demande d'exemption déposée par les avocats de William Adler, ex-président de la Banque Nationale d'Etat.

Le défendeur a comparu devant la cour accompagné de ses avocats, M. Grant et Lemie.

Après avoir entendu le plaidoyer des avocats qui ont déclaré qu'Adler ne pouvait être inculpé puisqu'il a restitué les fonds par lui détournés, le juge Boardman a annoncé qu'il prendrait la demande d'exemption en considération et qu'il rendrait sa décision dans quelques jours.

FRACTURE.

Emilie McGuven, une fillette de 5 ans, demeurant rue E-planade 346, en jouant dans une balançoire au couvent de St-Rosaire, coin Esplanade et Bayou St-Jean, est accidentellement tombée et s'est fracturée la jambe droite. Elle a été transportée à l'hôpital.

Feuilleton

- DE -

L'ABELLE DE LA N. O.

No. 43. Commencé le 14 déc. 1909

LA Princesse Noire

GRAND ROMAN INÉDIT

PAR PAUL MARGUERITE

DEUXIÈME PARTIE

LA VENGANCE DU MARQUIS

III

LE BOURREAU DE MME DE PRÉ-HAUTRE

(Suite.)

nous. C'est moi, chaque jour, qui allais chez elle voir sa fille.

— Pourquoi pas-tu reprise, cette malheureuse? me disait ma mère. Que tu lui aies pardonné une fois, passe encore, mais deux! Tu verras qu'elle ne peut s'accommoder de la vie honnête; le luxe est son élément. Qui a bu, boira.

— Elle prophétisait juste. Et cependant Germaine, ne retourne pas tout de suite au mal. On est dit qu'elle était en convalescence d'une crise où elle avait failli mourir. Mais son caractère frivole reprit peu à peu le dessus. Elle se remit à rire, et quelquefois dans sa chambre je l'entendais chanter.

— Je ne puis me rendre compte de cela me faisait peine ou plaisir. J'aurais tant voulu qu'elle redevenât une épouse fidèle, une mère tendre. Mais on est dit que ces sentiments-là n'éveillaient plus rien dans son cœur.

— Un jour, je lui amenai Made; elle accueillit la petite avec des transports de tendresse comme une possédé; puis, d'un quart d'heure après, elle déclara que l'enfant, bien douce cependant, la fatiguait, et elle se mit à bâiller, ou plutôt à migraine. L'émotion maternel semblait morte en elle.

— Cependant les jours s'écoulaient et le caractère de Germaine se transformait, fantasque, nerveux, passant de la gaieté au découragement. Je

sentais bien qu'elle s'ennuyait avec moi, mais que pouvais-je faire? J'ai toujours eu l'humeur sérieuse, la santé précaire, une vie laborieuse.

— Ce n'est pas ma faute, et je faisais mon possible pour la distraire, mais je m'avouais que j'étais trop différent d'elle, trop vieux, trop usé... Par moments, je me demandais si ne valait pas mieux lui rendre sa liberté. Mais je devinais trop quel usage lamentable elle en ferait.

— Je lui proposai:

— Veux-tu que notre petite Made revienne vivre avec nous? Elle te manque peut-être...

— Germaine me répondit:

— Oh, ma foi non! Elle est bien chez ta mère, qu'elle y reste!

— Le lendemain elle rentra avec un chapeau neuf, très coquet, et je remarquai les jours suivants qu'elle avait une robe élégante et des bottines du grand faiseur. Avant elle elle donnait l'impression qu'elle n'avait rien de sa vie.

— Je la revis et n'eus plus aucun doute: elle rentra chez cette Amélie. Et je me convainquis qu'elle y allait tous les jours de cinq à sept. Dans quel but inavouable? Je souffrais d'y songer.

— Ainsi, malgré mon pardon généreux, malgré mon dévouement de tous les instants, le vice l'avait reconquise. Une explication en lieu. Je lui défendis de

retourner chez cette femme. Elle me regarda avec des yeux de défi, une expression mauvaise que je ne lui avais jamais vue et elle eut l'audace de me répondre:

— Quand on n'est pas assez riche pour entretenir convenablement une femme, on ne se marie pas.

— Je répliquai:

— Tu es une misérable pour parler ainsi.

— Je m'en moque, j'ai assez de vous voir avec votre tête de vieux chat malade; je suis jeune, j'aime l'amour et je veux vivre!

— Comment ne l'ai-je pas battue, ronée de coups comme une bête rétive? Comment ne lui ai-je pas appris à se rendre? Je crois que la stupéur et le dégoût me paralyseront.

— Oh était la Ninette d'autrefois? Etait-ce la même femme? Une sorte d'horreur me bouleversait!

— Plainçons ma lâcheté, madame! je m'enfermais dans ma chambre pour pleurer toute la nuit. Je pleurais sur elle, je pleurais sur moi, qui avais été un homme droit et honorable, et qu'une faiblesse indigne avait assailli ainsi.

— Le lendemain, en entrant du ministère, j'apportais une loge pour l'opéra que mon directeur m'avait donnée. J'appelai Germaine. La servante me regarda d'un drôle d'air et me dit:

— Mademoiselle.

— Qu'est-ce que vous dites?

— Je dis: madame a filé, et elle m'a chargé de dire à monsieur qu'elle avait plein le dos de sa barraque et qu'elle mourrait plutôt que d'y rencher les pieds.

— Je demande pardon à monsieur mais elle a tenu à ce que je lui répète ses propres expressions.

— Cette fois, je compris que l'irréparable avait passé. Germaine ne revint plus.

— Je changeai ma vie, j'allai habiter avec ma mère et Made et j'emportai l'oublier.

— Le moyen?... Ma douleur était comme un aloès devant.

— Je suis, des années après, que ma femme habitait à l'étranger, on l'avait rencontrée en Suisse, en Espagne, toujours accompagnée, mais pas par la même cavalière servant. Elle donnait à la galanterie, elle devenait une des ces infortunées qui se vendent pour du confort, des toilettes, du plaisir.

— Enfin, il y a trois ans, sur l'insistance de ma mère, après avoir pris ma retraite, Made grandissant, je me reconnus le droit de penser à son avenir, à mon repos. Je demandai la séparation de corps et l'obtins, avec la garde entière de ma fille.

— Mon ex-femme conserva seulement le droit, malgré l'indignité de sa conduite, de l'avoir pendant quinze jours, aux vacances. Mais je vous fatigue, madame, vous ne m'écoutez plus!

— Si, monsieur; comment

vous histoire n'éveillerait-elle pas en moi un douloureux intérêt? dit Jeanne, constatant malgré elle certaines analogies avec le récit qu'hier madame de Pré-Hautre...

— Mais non, quel rapport entre ces deux êtres si différents? La petite fille, d'ailleurs, n'appelaient qu'elle. non, il n'y avait là qu'une coïncidence bizarre, sans doute?

— J'arrive à ce que madame m'avait dit, et à qui de grosses gouttes de sueur perlaient sur les tempes.

— Il y a deux ans, quand vinrent les quinze jours de vacances pendant lesquels je devais abandonner ma fille à sa mère, je me demandai si elle n'était pas devenue une créature à la fois dévouée et vengée, afin de la pourrir comme elle, à force de mauvaises exemples, en la provoquant en des milieux inavouables!

— Je me tus car ce que je possédais dans mes recherches, je payais des flatteurs, et je fis condamner ma... cette femme à me restituer sa fille...

— Des mois, une année, puis une autre se passèrent. Dans tous les pays, au-dessus de tous les consulats, je multipliai les démarches. Enfin, j'appris qu'on avait vu cette créature à Milan, puis à Venise. Je fis signifier par mon avocat, les derniers jugements à M. Maurice Le Chars qui a dû ou va les recevoir, et je suis accouru.

— Voilà huit jours que je fouille les hôtels de la place Saint-Marc, les musées. Enfin j'ai reconnu ma femme et ma fille, et je viens demander à votre mari de me faire rendre mon enfant en vertu de l'"execrator" des droits judiciaires dont il est investi à l'étranger.

— Je crois, monsieur, que vous n'attendrez plus longtemps; il me semble que la conversation

pour ma fille me donnait une force indomptable.

— L'indignation me soulevait. Quelle gredine que cette créature pour m'avoir enlevé cette enfant qu'elle n'aimait pas, dont depuis sept ans, elle ne s'était pas souvenue, et qu'elle me volait maintenant pour me faire souffrir, par haine et vengeance, afin de la pourrir comme elle, à force de mauvaises exemples, en la provoquant en des milieux inavouables!

— Je me tus car ce que je possédais dans mes recherches, je payais des flatteurs, et je fis condamner ma... cette femme à me restituer sa fille...

— Des mois, une année, puis une autre se passèrent. Dans tous les pays, au-dessus de tous les consulats, je multipliai les démarches. Enfin, j'appris qu'on avait vu cette créature à Milan, puis à Venise. Je fis signifier par mon avocat, les derniers jugements à M. Maurice Le Chars qui a dû ou va les recevoir, et je suis accouru.

— Voilà huit jours que je fouille les hôtels de la place Saint-Marc, les musées. Enfin j'ai reconnu ma femme et ma fille, et je viens demander à votre mari de me faire rendre mon enfant en vertu de l'"execrator" des droits judiciaires dont il est investi à l'étranger.

— Je crois, monsieur, que vous n'attendrez plus longtemps; il me semble que la conversation